



Régularisation par le pacs

Par Totro

Bonjour maître je me permet de vous expliquer mon cas je suis sans papier janvier 2017 je suis arrivé en France sans visa et j'ai fait la connaissance d'une française et deux de temps on a décidé de ce pacs et de vivre ensemble après un an de vie commune et les preuves est-ce que je peux faire une demande de titre séjour vpf sachant que je suis rentré irrégulièrement merc
Cordialement

Par florian15

Bonjour,

Non, car en l'espèce la République française ne reconnaît que l'acte du mariage.

Par Totro

Bonjour maître merci pour votre réponse et si on se marie à la mairie je suis rentrée sans visa il vont me dire dans mon pays d'origine pour demander un visa long séjour et si Je veux pas retourner après combien d'années je peu faire une demande exceptionnelle car j'en tra mon patron veux me faire une promesse d'embauche merci cordialement